

Tamazight langue nationale dans la pluralité : A quand son aménagement ?

Par Malika SABRI - Université De Tizi Ouzou
Sabrim6@yahoo.fr

Résumé :

L'histoire linguistique de l'Algérie est celle d'un plurilinguisme, d'une cohabitation et du contact entre différentes langues. Il s'agit d'une situation linguistique complexe caractérisée par une différence de traitement des langues en présence. Une situation où l'hétérogène n'est pas la vision de l'Etat qui s'identifie plutôt dans le monothéisme.

Le marché algérien voit s'affronter des langues de statut inégal et où les langues maternelles n'ont que des profils symboliques et qui ont fait l'objet de politiques linguistiques qui s'inscrivent dans le cadre du processus de minoration linguistique. Ce dernier a pour conséquence la marginalisation de ces langues et leur dévalorisation. Ces politiques ont eu, en effet, un effet indéniable sur la diversité linguistique.

Mais la réalité indique, aussi, une situation en plein dynamisme se caractérisant par le changement : la reconnaissance officielle de tamazight comme langue nationale et son accès à des domaines dont elle était exclue et par lesquels elle tend à acquérir un meilleur statut. Toute fois, tamazight insuffisamment aménagée est confrontée à de nombreuses difficultés.

En matière d'enseignement et de communication. Et toutes les interventions dans ce cadre expriment leurs préoccupations quand au choix de la norme. Cette dernière est un aspect fondamental de tout projet d'aménagement linguistique qui, à l'heure actuelle est plus qu'indispensable.

La communication

Tous les pays vivent des situations linguistiques complexes et similaires sur beaucoup de points : le plurilinguisme de fait est la situation la plus courante que certains Etats « *reconnaissent par la mise en parité institutionnelle des différentes langues en présence.* » (V. J-M. Comité, 1992)

Une autre situation, réelle dans le cas de l'Algérie, concerne la différence de traitement de ces langues : nous avons d'une part, ce que le discours officiel a nommé la langue officielle (l'arabe classique), et d'autre part, le (les) langue(s) étrangère (s) (le français,...) ainsi que les langues maternelles (le berbère et l'arabe algérien). C'est-à-dire une réalité linguistique se caractérisant par la présence de plusieurs langues aux fonctions diversifiées.

Dans ce contexte, toute revendication de la pluralité est une tentative de perturber et de désunir. Autrement dit, l'hétérogène n'était et n'est pas la vision de l'Etat algérien qui s'identifie dans le monothéisme car « *depuis l'indépendance, c'est sous l'angle de la construction de l'Etat-nation que la problématique des langues a toujours été soulevée* » (V. M. Miliani, 2004). Ce traitement a pour résultat un conflit linguistique et un affrontement dus au fait qu'une langue est considérée comme politiquement dominante et les autres comme politiquement dominées. Dans de telles circonstances, ne faudrait-il pas définir, à priori, ce que nous entendons par langue dominante ?

Donc, tout le travail fait répondait à la problématique culturelle unitaire et condamnait la diversité linguistique comme le précise si bien A. Bounfour (V. A. Bounfour 1994) et le confirme entre autre D Morsly qui qualifie la réalité sociolinguistique algérienne « *d'homogénéisante, d'unificatrice et de simplificatrice* » (V. D. Morsly : *Expressions identitaires du sujet face aux langues : le cas de l'Algérie*, 1982). Une réalité sociolinguistique qu'explique avec plus de clarté le marché où ces langues sont véhiculées. Afin d'éclaircir mieux cette situation, nous allons déterminer la place qu'occupe chacune de ces langues sur le marché linguistique.

1. Le marché linguistique :

Le marché linguistique algérien voit s'affronter quatre langues de statut inégal : l'arabe classique, langue nationale et officielle, langue de l'administration et de toutes les institutions de l'Etat le français comme langue étrangère, l'arabe algérien et le berbère avec ses variétés sont les langues maternelles des Algériens. Ces deux langues sont « *de facto des langues nationales* » (V. A. Dourari, 1997), mais les politiques linguistiques les ont écartées de manière implicite et les ont sacrifiées « *à l'autel de l'homogénéité linguistique et du nationalitaire* ». (V. M. Miliani, 2004). Ce marché linguistique ne procure à ces langues que des profils symboliques limités et un emploi qui se restreint à la sphère des rapports informels.

Dans ce paysage linguistique se caractérisant par la mouvance, le dynamisme, la multiplicité et le changement, tamazight, comme l'une des langues maternelles réelle et longtemps revendiquée a bénéficié d'un nouveau statut : celui de langue nationale. Cette reconnaissance est-elle le début de la reconnaissance de la diversité linguistique ?

Avant de nous pencher sur tamazight langue nationale, nous allons avant tout parler de l'objectif des « politiques linguistiques » en Algérie, du traitement du pluralisme linguistique et de la stratégie adoptée par l'Etat depuis l'indépendance.

2. Objectifs des politiques linguistiques après l'indépendance :

Pour analyser ces points, nous allons citer des situations qui mettent en exergue la vision monothéiste de l'Etat et qui montrent que la question linguistique s'est toujours posée en termes d'unification et d'unité.

L'Algérie a connu deux phases importantes et marquantes de ce qu'on appelle aménagement linguistique, il s'agit de la francisation pendant la colonisation et l'arabisation après l'indépendance. La première envisagée dès 1833 et avait comme objectif l'introduction de la langue française à l'école et par conséquent l'exclusion de la langue arabe. La deuxième phase avait pour but de restaurer la langue arabe dans ses droits dès 1964 en arabisant l'enseignement primaire (V. D. Morsly, *Aménagement et politique linguistiques*, p 286).

La mise en œuvre de la politique d'arabisation et son intensification (une préoccupation quasi obsessionnelle) à partir des années 70 « *a inscrit fortement la présence de l'arabe dans le paysage algérien* » (V. KH. Taleb Ibrahim, 1995) . Ce processus, accepté par certains et jugé nuisible par d'autres, a touché dans un premier temps les matières littéraires, culturelles et juridiques. Toutefois, le français reste la langue des disciplines scientifiques et l'accès aux divers savoirs techniques.

Ces deux processus ont, en fait, le même type de politique et la même planification : l'objectif n'était pas seulement de promouvoir une langue et une seule (le français et l'arabe), mais aussi et surtout de dévaloriser les langues maternelles qui sont les « *systèmes de communication et d'expression du peuple* » (V. J.L. Calvet , 1987).

Autrement dit, d'un côté, ces politiques d'aménagement ont eu un effet indéniable sur la diversité linguistique dans notre pays : « *les langues maternelles sont systématiquement occultées, éradiquées, exclues des sphères de l'officiel et de l'éducationnel Les politiques d'arabisation ont donc souvent procédé par l'exclusion et la négation de ce qui fait l'algérien dans sa complexité linguistique* » (V. M. Miliani, 2004).

D'un autre côté, ces expériences nous montrent qu'aucune réflexion de la part des linguistes et des aménageurs n'a été faite, qu'aucune intervention sur les langues elles mêmes n'a été menée, car il n'était question ni de décrire, ni d'étudier, ni d'évaluer des situations, ni à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature (V. D. DE Robillard, 1997, cité par D. Morsly, (V. *aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones*, p 285). Bien au contraire, il s'agissait d'une politique linguistique conduite par les pouvoirs en place, sans que les

locuteurs et les spécialistes ne soient consultés. Et par conséquent, le critère scientifique a été complètement écarté.

Les politiques linguistiques citées ci –dessus expliquent donc une forme « *d'écart qui met en cause l'égalité de principe des langues* » (V. J.C Corbeil, 1987) et un « *processus d'intervention délibéré en vue d'une transformation des pratiques linguistiques de conforter leur légitimité politique* » (V. D. Morsly, *aménagement et politique linguistique*, pp 285-288). Cette manière de vivre la pluralité n'est pas admise car elle repose sur « *la contradiction entre le principe et la réalité* » (V. J.C. Corbeil, 1987).

L'histoire linguistique de l'Algérie est celle d'un plurilinguisme, peu analysé, d'une réalité incontournable qu'est la diversité et qui nécessite une gestion rationnelle dans laquelle les langues en usage soient intégrées.

Une politique d'aménagement, à l'heure actuelle et dans ces conditions, est plus qu'indispensable, elle aura pour objectif non seulement de « *régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue sur le même territoire* » (V. M. Maurais, 1987) mais surtout de trouver le remède aux conséquences des expériences des politiques linguistiques qu'a connues l'Algérie, voire la situation de déstabilisation et de « destruction » à tous les niveaux. Une situation caractérisée par « *le demi – linguisme qui semble frapper surtout les générations post -indépendance et l'appauvrissement de l'univers linguistique du jeune Algérien* » (V. M. Miliiani, 2004).

3. Tamazight : langue nationale :

Les évènements tragiques qui ont éclaté en Kabylie, les pressions de sa population ont vu naître une plate- forme de revendication (*plate – forme d'Elkseur*) qui a permis à la langue amazighe d'accéder au rang de langue nationale par l'amendement du 08 avril 2002 de la constitution. Cette décision est considérée comme « *une fissure dans la muraille idéologique, hégémonique* » de l'Etat (V. A. Brahim, 2002).

Tamazight est une langue polynomique non – normalisée, sa reconnaissance officielle est une revalorisation qui lui permet d'accéder à des domaines dont elle était exclue comme les médias et l'école et par lesquels elle tend à acquérir un meilleur statut.

Mais a- t- elle les moyens d'atteindre cet objectif ?

Pour l'instant, elle n'est l'objet que d'une simple reconnaissance juridique car celle-ci n'est pas suivie par des applications concrètes (encadrées par des décrets). La promotion de tamazight n'a pas encore vu le jour. Ce qui apparaît sur le terrain et à travers l'enseignement de cette langue.

4. L'enseignement de tamazight :

L'école qui est l'un des lieux de valorisation linguistique est liée, elle aussi, à des questions de planification. L'improvisation et la précipitation dans l'introduction de tamazight dans l'enseignement expliquent les difficultés qui se posent sur le terrain à savoir :

- la langue non – aménagée introduite à l'école reste sans norme définie.
- un enseignement facultatif et un manque de matériaux pédagogiques et didactiques : les manuels élaborés sont considérés dans l'ensemble comme peu pratiques. Ils sont présentés dans des graphies différentes, ce qui met l'apprenant dans l'obligation de choisir l'une d'elle.

L'introduction de tamazight dans le système éducatif fait que la question de la standardisation de cette langue s'impose car enseigner une langue implique nécessairement l'intervention au niveau des structures linguistiques elles – mêmes : un champ où des considérations politiques et idéologiques se mêlent.

Les questions qui se posent autour des modalités et des contenus de l'enseignement de cette langue sont nombreuses ; la plus importante concerne la langue à enseigner. Nombreux sont les chercheurs qui préconisent l'opération d'aménagement linguistique à partir d'un seul dialecte. M.L

Moreau à titre d'exemple, part du principe que la promotion d'une langue dépend du choix d'une variété standard (V. M.L. Moreau, pp 109 -118). Par contre, l'Institut Royal pour la culture (l'IRCAM), cette institution marocaine, a choisi de standardiser à partir des trois variétés dialectales en usage au Maroc : tarifit, tachelhit, tamazight et ceci en appliquant une approche progressive et en prenant en considération la difficulté que pose la variation à tous les niveaux de la langue.

A cet effet, toutes les démarches et les interventions faites au compte de la langue amazighe reposent sur la question fondamentale de la norme dont le choix demeure « un aspect fondamental de tout projet d'aménagement linguistique car, si « *la norme choisie est trop éloignée de la norme explicite d'un grand nombre d'usagers, elle peut devenir source de difficultés linguistiques* » (V. J. Maurais, 1987), sachant que la norme n'est pas considérée comme « *une simple convention linguistique mais une arme qui doit assurer l'indemnité du groupe et sa cohésion* ». (V. J. Fishman 1983).

Pour cela, l'opération de la standardisation bien que saisissable à tous les niveaux exige des aménageurs une longue réflexion tout en s'inspirant des travaux effectués et des expériences faites ailleurs.

Par ailleurs, l'Algérie qui a entrepris de réaménager l'école après l'indépendance devrait penser à un autre aménagement après la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et son introduction dans le système éducatif afin d'aboutir à un processus de revalorisation réel de cette langue voire l'extension de son usage et une nouvelle distribution des langues, car comme le confirme J.L Calvet ".....*plus une langue sert et plus elle se valorise*" (1999, P.22).

5 . L'aménagement de la langue :

Le processus d'aménagement prendra en charge deux aspects importants. Le premier est celui de construire une langue standardisée, fonctionnelle qui assure l'efficacité communicative. Il s'occupera de l'élaboration d'une codification, d'une grammaire, d'un lexique, c'est-à-dire l'aménagement de la langue elle-même ou ce que Kloss a nommé « planification du corpus » (V. J.L Calvet, 1996). Le deuxième aspect consiste dans son extension sociale voire son emploi dans tous les domaines (planification du statut).

A. Aménagement du corpus.

a/ Le choix d'une graphie :

Tamazight est une langue pratiquement sans tradition écrite. Bien qu'un système d'écriture propre existe depuis la plus haute antiquité, cette langue a, depuis, été en contact avec des langues de tradition écrite, (le phénicien, le Latin, l'arabe,.....) qui « *la remplacent dans les sphères supérieures (écrit, pouvoir,.....* » (V. S. Chaker, 1984). Cette situation a mis tamazight dans un contexte de péjoration car « *la vision idéologique fait de la transcription graphique le support de la connaissance* » (V. J.L Calvet, 1987).

Donc, l'absence de norme unique d'écriture se traduisant par la coexistence de trois graphies est un autre problème auquel est confronté l'enseignement de la langue amazighe. Cette question fondamentale n'est pas encore tranchée. Elle reste le sujet le plus controversé. Les manuels élaborés et distribués en comptent trois graphies (latin, arabe, et tfinagha), ce qui est considéré comme une marque d'hésitation et qui traduit les tensions opposant différentes idéologies sur le marché algérien.

Toutefois, il faut noter que l'écriture en caractères latins est celle qui est fortement en usage actuellement, du moins dans la quasi totalité de l'enseignement de tamazight, de l'édition Un aménagement est en train de se faire, mais qui n'a pas encore atteint une stabilité totale et n'est pas encadré institutionnellement.

b/ Le lexique :

L'aménagement de la langue se situe aussi au niveau du lexique qui est considéré comme le centre d'attraction. Son développement s'effectue, entre autre, par l'emprunt et la création.

L'emprunt n'est souvent pas conçu comme un « moyen d'enrichissement mais comme *un signe de détérioration d'une langue* » (V. J. Maurais, 1987) et l'« *admettre sans dresser la moindre barrière revient à capituler devant l'invasion étrangère* » (V. Sauvageot, 1979, p 166, cité par J. Maurais, 1987.p35). C'est la raison pour laquelle certains insistent sur la nécessité de protéger et de purifier la langue des influences étrangères et de ce fait, certains calques et emprunts inutiles peuvent être remplacés par des mots et expressions propres à la langue en recourant à ses ressources.

D'autres seront adaptés au génie de la langue, comme il est recommandé, aussi, de créer des mots selon les règles de l'activité néologique pour enrichir ses capacités stylistiques, moderniser son vocabulaire, faire d'elle la langue de la communication et lui permettre de véhiculer des contenus jusque-là véhiculés par une autre langue. C'est dans ce contexte que D. Morsly a intervenu en précisant « *Si l'on veut que Tamazight serve, il faut penser à développer de nouvelles fonctions pour cette langue....., à en faire, non seulement une langue pour la conversation quotidienne, une langue pour la sauvegarde et le développement d'une culture plurielle en Algérie, mais aussi une langue nécessaire pour l'acquisition de certains savoirs, pour l'exercice de certaines professions,.....* » (2002, p 80).

A ce niveau, un travail considérable a pu être accompli en Kabylie, une initiative d'aménagement linguistique dont le résultat (Amawal) qui n'a pas échappé aux critiques, a tout de même eu une influence directe dans les autres groupes berbères (V. S. Chaker, 1985).

Donc, la standardisation est plus qu'indispensable, car pour l'enseignement de la langue, il faudrait avoir une grammaire standardisée, des outils didactiques pratiques et des terminologies pour combler les insuffisances. Ce qui sera pour nous une chance « *d'apprendre à parler science, linguistique, cinéma dans cette langue et pour quelle soit véhiculée dans nos conversations et dans nos entretiens et lui permettre d'être une langue- outil apte à véhiculer une culture scientifique* » (V. D. Morsly, p 7).

Le contraire, c'est-à-dire l'absence de norme, est perçue comme « *une véritable tare* » (V. J.M. Comité, 1992) que beaucoup utilisent comme un moyen de dévalorisation linguistique.

L'aménagement de tamazight est nécessaire, il aura pour but d'aider l'école à mieux remplir son mandat et faire de l'écrit une question consensuelle, car tamazight, langue nationale, ne peut survivre dans l'oralité surtout dans une situation linguistique complexe et conflictuelle. Il est vitale de procéder officiellement à son aménagement car cette langue qui a pu résister pendant des siècles à d'autres langues (le phénicien, le latin, l'arabe,..), a besoin d'une meilleure prise en charge, voire des perfectionnements afin de lui assurer une meilleure santé.

Donc élaborer une « théorie » générale de l'aménagement linguistique est plus qu'urgente et procéder à une telle politique quand il y a coexistence de plusieurs langues au sein du même pays est plus qu'indispensable surtout « *lorsque cette coexistence se transforme en concurrence, ou lorsque les diverses langues sont utilisées d'une manière symbolique pour faire émerger les tensions de toute autre nature : culturelles, politiques,... ou tout simplement, les locuteurs de chaque langue tiennent à conserver l'usage de leur propre langue et à l'affirmer comme langue fonctionnelle au sein de l'organisation sociale..* » (V. J.C. Corbeil, 1987).

Nous sommes, donc dans une situation où tamazight avec sa diversité cohabite avec d'autres langues : une diversité linguistique et culturelle que les aménageurs devraient prendre en considération pour une meilleure gestion d'un Etat plurilingue. Des aménageurs qui devraient avant d'entreprendre toute action de « *négoier avec eux- mêmes, entre leurs positions scientifiques et leurs positions idéologiques* » (V. J.L. Calvet, 1987) pour que la politique et la planification linguistiques soient « *à l'abri de contaminations idéologiques* » (V. J.L. Calvet, 1996).

Par Malika SABRI
Université De Tizi Ouzou

Références Bibliographiques :

- 1) BEDARD E. et MAURIS J., 1983 : « Réflexions sur la normalisation linguistique au Québec », *in la norme linguistique*, Le Robert, Paris.
- 2) BOUKOUS A., 1985 : « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique » *in du bilinguisme*, Dénoél.
- 3) BOUKOUS A., 2005 : « l'amazighe dans l'éducation : enjeux d'une réforme » *in langues maternelles : contacts, variation et enseignement (le cas de la langue amazighe)*, Marielle Rispaill en collaboration avec Nora Tiziri, l'Harmattan.
- 4) BOUMALK A., 2005 : « construction d'une norme en amazighe, passage obligée, risque d'impasse ? » *in langues maternelles contacts, variations et enseignement (le cas de la langue amazigh)*, l'Harmattan.
- 5) BOUNFOUR A., 1994 : *Le nœud de la langue, langue , littérature et société du Maghreb*, Institut national des langues et civilisation orientales, Paris.
- 6) BRAHIMI A., 2002 : « essai sur les implications juridiques et socio – institutionnelle de l'article 03 bis de la constitution » *in tamazight face aux défis de la modernité – 15-17, juillet Boumerdès*.
- 7) CALVET J.L., 1974 : *Linguistique et colonialisme ; petit traité de glottophagie*, éd Payot.
- 8) CALVET J.L., 1987 : *La guerre des langues et la politique linguistique*, éd Payot, Paris.
- 9) CALVET J.L., 1996 : *Les politiques linguistiques, Que sais –je ?* Puf.
- 10) CALVET J.L., 1999 : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris.
- 11) CHAKER S., 1990 : « la normalisation linguistique dans le domaine berbère » *in problème de glotta politique : symposium international*, 1984, Ed, A, Winther, université de Rouen, 1985. Chaker Salem, Imazighen ass –a, éd Bouchène, Alger.
- 12) CHAKER S., 2005 : « le berbère de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle » *in langues maternelles contacts, variations et enseignement le cas de la langue amazigh*, l'Harmattan.
- 13) COMITE J.M., 1992 : *Les Corses face à leur (s) langue (s)*, éd squadra di Finusellu, Ajacciu.
- 14) CORBEIL J.C., 1987 : « vers un aménagement linguistique comparée » *in politique et aménagement linguistiques*, ed les publications du Québec.
- 15) DE ROBILLARD D. 1997 : « Aménagement linguistique » *in Moreau ML . Sociolinguistique, concepts de base*, ed. Mardaga, liège.

- 16) DOURARI A., 1997 : « Malaises linguistiques et identitaires en Algérie » *in Anadi n°2*.
- 17) DOURARI A., 2002 : « du symbole graphique au symbole identitaire ; les enjeux socioculturels de la normalisation des variétés berbère en Algérie », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 18) FISHMAN J., 1983 : « Aménagement et norme linguistique en milieux linguistiques récemment conscientisés », *in la norme linguistique*, ed. L.e Robert, Paris.
- 19) KADDOURI M., « les conditions sémiotiques de l'enseignement d'une langue ».
- 20) LACEB M., 2002 : « Évaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif : Etat des lieux » *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 21) LOUNAOUCI, M., 1981 : *L'aménagement linguistique, expérience basque, catalane et berbère*, Inalco, Paris.
- 22) MAHMOUDIAN M., 2002 : « Aménagement linguistique, parcours et embûches », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 23) MAURAI J., 1987 : *politique et aménagement linguistique*,_textes publiés S/D de Jacques Maurais, Ed les publications du Québec.
- 24) MILIANI, M., 2004 : « Les politiques linguistiques en Algérie entre convergence et diversité », *in langue et contacts de langue dans l'aire méditerranéenne – pratiques, représentations, gestion –* préface de Robert Lafont, ed Henri Boyer, l'Harmattan.
- 25) MOREAU M.L., 1998 : *De l'imaginaire linguistique à le politique linguistique, à la recherche d'un standard pour le diola*, Canut Ed l'Harmattan, Paris.
- 26) MORSLY D., 1980 « Bilinguisme et énonciation », *in sociolinguistique, approches théories, pratiques*, PUF, Paris.
- 27) MORSLY D., 1982 : « Expression identitaire du sujet face aux langues, le cas de l'Algérie », *in langue et comportement sociaux* », *in revue de l'université n° 16*.
- 28) MORSLY D., 2002 : « Les représentations de tamazight », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 29) MORSLY D., *Aménagement et politique linguistique dans les pays arabophone, l'Algérie*. Laboratoire de planification linguistique.
- 30) MORSLY D., *Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques*, université d'Alger.
- 31) SINI C., 2002 : « une graphie pour écrire Tamazight : choix on instrumentalisation Politico- idéologique ? *In tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 32) TALEB IBRAHIMI Kh., 1995 : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El, hikma, Alger.

